

agricole du Gouvernement. Le ministre a peut-être oublié l'attitude qu'a prise cet organisme. Je ferai donc en sorte de lui rafraîchir la mémoire. Il s'agit du programme de la convention du syndicat des cultivateurs de l'Alberta, tenue du 1er au 5 décembre 1947. Il renferme de nombreuses résolutions condamnant la ligne de conduite du Gouvernement. Je me contenterai de citer des extraits d'une ou deux de ces résolutions. La plus importante est peut-être celle où l'on a décidé d'interrompre les livraisons au cas où le Gouvernement ne ferait pas droit à certaines demandes. Voici le texte:

Considérant que l'augmentation des prix de revient des céréales causée par la hausse des prix des machines et de l'essence, ainsi que par l'augmentation des salaires, des frais généraux, et ainsi de suite, et

Considérant que le fait de différer jusqu'à 1950 le versement final sur le blé cause des difficultés aux cultivateurs pour ce qui est du financement de leur exploitation actuelle, et

Considérant que le prix fixé pour le blé dans le contrat conclu entre le Canada et la Grande-Bretagne, soit \$1.55 par boisseau antérieurement et \$2 à l'heure actuelle, équivaut au versement d'une subvention par les cultivateurs; et

Considérant que les cultivateurs subventionnent également la consommation domestique, et

Considérant qu'on ne doit pas demander aux cultivateurs de payer les frais des accords conclus par le Gouvernement; et

Considérant que la suppression du plafond des prix, dans les circonstances actuelles, nuira à la production de blé;

N'est-ce pas là une énergique condamnation du programme agricole du Gouvernement par la plus importante association de cultivateurs en Alberta, association qui représente assez bien le point de vue des agriculteurs? Je continue:

Nous recommandons donc que notre conseil d'administration prenne les mesures voulues en vue d'une déclaration de grève en 1948 à moins qu'on ne réponde aux demandes suivantes:

1. Relèvement à \$2 le boisseau du prix initial du blé livré à Fort-William et à Vancouver.

2. Paiement final des certificats de participation à la fin de chaque année-récolte et paiement immédiat des certificats de participation pour les années-récolte 1945 et 1946.

3. Versement, à même le trésor fédéral, de subventions représentant l'écart entre le prix convenu dans les accords sur le blé avec la Grande-Bretagne et le prix obtenu sur le marché d'exportation, advenant le cas où le Gouvernement désirerait vendre des céréales à bas prix sur le marché domestique ou le marché international, en attendant l'établissement d'un organisme d'enquête et l'adoption d'un prix de parité.

4. Paiement du prix du marché aux cultivateurs canadiens pour le blé vendu au pays et versement, par le gouvernement fédéral, de toute subvention nécessaire.

J'en conclus que les cultivateurs sont tellement satisfaits des mesures actuelles du Gouvernement qu'ils menacent de faire la grève

[M. Harkness.]

si elles sont maintenues. Voilà comment ils sont satisfaits. Voici une autre résolution, dépouillée de ses considérants:

Nous prions le gouvernement fédéral de lever immédiatement l'interdiction aux expéditions de bétail aux Etats-Unis.

En voici une autre concernant l'attitude du gouvernement fédéral à l'égard des céréales secondaires:

Le congrès de l'Union des cultivateurs de l'Alberta blâme sévèrement le gouvernement fédéral d'avoir permis cette abolition des régies qui permet aux spéculateurs de réaliser des profits énormes au dépens des producteurs. Notre congrès ne pardonnera jamais ce genre d'abolitions des régies.

Ainsi de suite. Voilà à quoi aboutissent les efforts du ministre de l'Agriculture qui voudrait faire croire que les cultivateurs approuvent sa ligne de conduite. Son discours visait tout bonnement à faire paraître noir ce qui était blanc et, à ce titre, était absolument fallacieux. Peut-être parlait-il pour le compte de quelques membres du parti libéral ignorants de la situation, avec l'ambition de mousser sa candidature comme chef de son parti à la prochaine convention. Je ne trouve par d'autre motif. Tous ceux qui sont au courant de la situation ajouteront peu de foi à ce qu'il dit. Par son discours, le ministre trompe le peuple et se fait lui-même illusion. Il en est ainsi surtout de la déclaration que l'on trouve au compte rendu du 3 février dernier, et où il est dit que la principale préoccupation des cultivateurs est que le Gouvernement actuel reste au pouvoir, afin qu'il puisse les maintenir dans une situation favorable. Quiconque est en relation avec les cultivateurs, aujourd'hui, sait que le maintien au pouvoir du parti libéral est probablement la dernière de leurs préoccupations. C'est sûrement loin d'être leur principal souci.

Je sais depuis longtemps que le ministre a beaucoup de cran, mais je ne croyais pas, surtout après l'assemblée qu'il a tenue à Lethbridge, qu'il aurait l'audace de faire une telle déclaration.

Une VOIX: Il a du cran tout plein.

M. HARKNESS: Je me permets de dire au ministre que pas même 10 p. 100 des cultivateurs de l'Alberta voteraient aujourd'hui pour son Gouvernement et son programme.

M. ROSS (Souris): Ni ceux des autres provinces non plus.

M. HARKNESS: Un certain nombre d'anciens libéraux me l'ont dit. Ainsi, un cultivateur auquel je parlais quelques jours avant mon départ pour Ottawa se plaignait amèrement. "Vous savez, m'a-t-il dit, lors des dernières élections, j'ai travaillé pour votre